



GOLF sur PITCH & PUTT
CHAMPIONNAT REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE
Dimanche 7 Juillet 2019
GOLF international de LA PREZE

REGLEMENT PARTICULIER

modifié suivant les circonstances ,par le Comité d'Epreuve formé des représentants des 3 Zones concernées - NORD - CENTRE - SUD -. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1. Conditions de participation

Les joueurs amateurs doivent être licenciés dans une association sportive du département qu'il représente pour l' Aquitaine, à jour de leur licence 2019 et du certificat médical au moment de l'inscription.

Ils doivent s'être qualifiés dans le cadre du championnat départemental 2019 de leur département, et de leur championnat de zone ; le nombre total sera de 54 joueurs répartis comme suit :

18 joueurs pour le NORD (CD 16 -17 - 79 - 86)

18 joueurs pour le CENTRE (CD 19 -24 - 87 + 23)

18 joueurs pour le SUD (CD 33 - 40 - 64)

En cas de désistement de joueurs d'une des zones participantes, et non remplacés par celle-ci, la répartition des départs disponibles se fera équitablement entre les autres zones, au plus tard 8 jours avant la compétition ,mais dans le cadre de leur participation aux championnats départementaux et inter - départementaux de zone.

2. Forme de jeu

Stroke play sur 18 trous, sur le parcours homologué pour le golf Pitch & Putt, du GOLF INTERNATIONAL DE LA PREZE. (+ : 05 45 23 24 74)

L'emplacement des marques de départ (*de couleur orange*) est commun à toutes les catégories de joueurs (*index, sexe et catégorie d'âge*). Play off en mort subite en cas d'égalité

3. Organisation

La finale régionale est organisée par le Comité d'épreuve représentant les 3 Zones, le dimanche 7 juillet sur le parcours Pitch & Putt du Golf International de LA PREZE.

Les inscriptions (*nom, prénom, index & N° de licence*), envoyées par chaque comité, doivent parvenir avant le jeudi 30 juin à minuit à José MUNOZ (josemunoz@wanadoo.fr) et au Club

Le rendez vous au Club House (Golf International de LA PREZE - 16220 ROUZEDE) est fixé à 10 heures le dimanche 7 juillet pour un café d'accueil , suivi des départs en shot gun, par équipes de 3 joueurs, à 10 h 30.

L'arbitre de la compétition est Daniel DESMAREST

Les droits d'inscription à la compétition (*repas inclus*) sont de 40 Euros par joueur. Les Présidents ou les responsables des équipes devront envoyer un chèque global, correspondant au nombre d'inscrits de leur CD, libellé au nom de la LIGUE d'AQUITAINE au plus tard le 2 Juillet à José MUNOZ.

Les frais de transports sont à la charge des joueurs où de leur comité respectif. Pour les accompagnateurs le repas est de 25 Euros à régler directement au restaurant le jour de la compétition. (à réserver à l'avance)

4. Prix

Remise des souvenirs à l'issue de l'épreuve par le comité organisateur aux 3 premiers individuels et à l'équipe départementale (cumul des 3 meilleures cartes par département).